



ᑕᐱᑖᑦ ᑕᐱᑖᑦ ᑕᐱᑖᑦ ᑕᐱᑖᑦ
Kativik environmental quality commission
Commission de la qualité de l'environnement Kativik

Le 4 novembre 2014

Monsieur Gilbert Charland
Sous-ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet d'utilisation de sol traité sur des terrains à Kuujjuaq par Biogénie, une
 division de EnGlobe Corp.
 V/Référence : 3215-16-040**

Monsieur le Sous-ministre,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social inscrite au Chapitre II de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la Commission de la qualité de l'environnement Kativik a procédé à l'analyse des renseignements qui lui ont été transmis par Mme Mireille Paul, de votre ministère, les 12 mars et 3 septembre 2014 concernant le sujet en rubrique.

Après avoir analysé ce projet, la Commission a décidé, conformément à l'article 192 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, de ne pas l'assujettir à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social.

Veillez agréer, Monsieur le Sous-ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le président,

Peter Jacobs